



Commune de Jolimetz

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du mardi 21 janvier 2020 à 19h45

Le mardi 21 janvier deux mille vingt, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Didier Debrabant, Maire de la commune de Jolimetz.

Date de convocation du Conseil : le 15 janvier 2020

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 13

Présents : Didier Debrabant, Jacques-Anthony Vienne, Édith Glasse, Charles Autreaux, Jean-Marie Lalou, Gérard Druelle, Marcelle Ghaye, Noël Delleaux, Mehdi Hamida, Bénédicte Dzikowski, Mireille Dupire, Thierry Guyonnet, Jean Marc Lefebvre.

Absent(s) : Virginie Dumoulin,

Monsieur le Maire sollicite un secrétaire de séance.

Monsieur Jacques-Anthony Vienne propose sa candidature – candidature acceptée.

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- 1) Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 2 décembre 2019,
- 2) Délibération : autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements dans la limite de 25% avant le vote du budget primitif 2020.
- 3) Bulletin municipal.
- 4) Préparation de la cérémonie des vœux.
- 5) Questions diverses et tour de table.

1. Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 2 décembre 2019,

Monsieur le Maire propose l'acceptation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 2 décembre 2019.

Le compte-rendu est validé.

2. Délibération : autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements dans la limite de 25% avant le vote du budget primitif 2020.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée, dans l'attente du vote du budget 2020, de l'autoriser à régler les dépenses d'investissements dans la limite de 25% des investissements budgétés en 2019 avant le vote du budget primitif 2020 qui sera voté au mois de mars ou avril.

Résultat du vote : 12 voix pour (Monsieur le Maire ne participe pas au vote).

3. Bulletin municipal.

Le bulletin municipal est présenté à l'assemblée pour validation. Il sera distribué après le 15 février

4. Préparation de la cérémonie des vœux.

Le conseil municipal valide l'organisation de la cérémonie.

5. Informations générales et tour de table des conseillers municipaux.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- Nous avons été mis à l'honneur lors de la cérémonie des vœux du PNRA pour notre marché bio.
- Les questions pratiques ont été finalisées sur site pour le démarrage des travaux (première tranche des travaux de la rue du Pavé).
- Les portes sont en cours de changement à la salle Testelin. Les agents posent également le bardage bois.
- Pour le 17 mars le dossier amendes de police doit être déposé.
- Madame Marie Florence Becquigny va être en « arrêt maladie » nous avons proposé à Madame Julie Dubois d'assurer le remplacement.

Charles Autreaux : Demande où en est l'installation des nichoirs destinés à la protection des chouettes (grenier de la mairie). Le PNR Avesnois sera relancé par Mr. Le Maire car les nichoirs devaient être installés en début d'année 2020.

Gérard Druelle : Souhaite une meilleure information concernant les décès pouvant survenir dans notre commune.

Mireille Dupire : Informe le conseil municipal que les différentes actions en faveur du téléthon ont rapporté 2 538,00 euros.

Bénédicte Dzikowski : A apprécié le concert de la Paix et plus particulièrement le principe des lectures par diverses personnes de Jolimetz.

Noël Delleaux : Rappelle l'organisation des vœux pour le personnel demain à 18 heures.

Jacques-Anthony Vienne :

- Monsieur Gilles Marousé a annoncé que Monsieur François Aumaître pourrait revenir à Jolimetz les 30 et 31 mai 2020. Prévision d'une exposition.
- A rencontré en mairie Monsieur Jean Luc Sottiaux (historien-chercheur-belge de la région de Tournai). Ce dernier s'intéresse particulièrement aux 1400 belges « travailleurs civils » présents de 1916 à 1918 dans le camp de Jolimetz (scierie).

Fin de la séance : 22h15



Le Maire,

Didier DEBRABANT